



YEESAL ¹

Le Principe de la Rénovation entre Mouridophobie, Mouridophagie et Mouridisme

"Rappelle, car le Rappel profite aux Croyants"
(Coran 51:55)

*Cet article est constitué d'extraits figurant dans l'étude sur l'œuvre et les enseignements de Cheikh Ahmadou Bamba sur laquelle travaille, depuis un certain temps, la Commission Scientifique Majalis, sous la direction de **S. Abdoul Aziz Mbacké**, ingénieur-concepteur du Projet. La compilation nécessairement parcellaire de certaines idées isolées du contexte global de l'œuvre et l'impératif de les résumer dans des articles accessibles ne nous ont toutefois point semblé de nature à entamer significativement la valeur de cette réflexion articulée sur les défis passés, présents et futurs auxquels la communauté mouride a eu à faire face dans son histoire. Il va sans dire qu'une telle démarche trouve d'autant plus sa pertinence dans un contexte global où toutes les communautés religieuses doivent, plus que jamais, faire face aussi bien à des dynamiques de fortes oppositions externes que des tentatives de déviation idéologique internes. La vocation naturelle de cette réflexion n'est donc pas d'être noyée, comme, malheureusement, toutes les idées porteuses au Sénégal, dans les verres de thé servis au cours de nos interminables débats quotidiens (fort animés quoique peu efficaces), mais plutôt de se constituer en texte fondateur d'une vision sereine, méthodique, féconde et volontariste du monde, car fortement enracinée dans les racines spirituelles du passé pour mieux étendre ses rameaux novateurs vers le haut ciel de l'Avenir et du Progrès...*

* * *

Au moment où les récentes évolutions sociopolitiques du Sénégal moderne ont mis, plus que jamais, la communauté mouride au centre d'une attention soutenue et d'une pression médiatique sans précédent dans l'histoire de cette communauté, il nous a semblé d'un certain intérêt de tenter d'analyser les causes de l'amplification de cette dynamique à combattre et, quelques fois, à tenter de défaire à tout prix les fondements doctrinaux de la Mouridiyah.

A l'analyse, les facteurs fondamentaux de cette récente recrudescence des offensives "mouridophobes" nous semblent essentiellement être :

- L'avènement au Sénégal d'un président de la république affichant ostensiblement son appartenance à la communauté mouride dont l'effet latent et immédiat est d'amalgamer pouvoir et Mouridisme, avec les conséquences pernicieuses que l'on constate, dues à la peur viscérale d'un "Etat mouride" et à l'appréhension tenace – nourrie par une certaine lecture de l'histoire politique du Sénégal moderne - que les choses se font et se défont désormais à Touba au détriment des autres communautés de la nation
- L'incompréhension séculaire et les clichés coriaces sur les mourides considérés par une certaine frange d'élites intellectuelles (occidentale et arabisante) comme des masses ignorantes de fanatiques exploités par des "marabouts" jouissifs et mystificateurs leur faisant miroiter un paradis certain acquis à bon compte et sans nul besoin d'adoration du SEIGNEUR Tout-Puissant
- Les pratiques "mouridophages" de personnages (dignitaires ou disciples) se réclamant de la communauté fondée par Cheikh Ahmadou Bamba sans s'empêcher de commettre publiquement des actes contraires aux enseignements de celui-ci et d'utiliser illégitimement les symboles de la Mouridiyah à des fins politiciennes, mercantiles ou hérétiques, constituant ce faisant l'infini kérosène des missiles anti-mourides. D'où il s'avère, à notre sens, illusoire de prétendre résoudre l'équation mouridophobe sans maîtriser la variable mouridophage

¹ Le terme wolof "yeesal" (verbe et nominatif à la fois) signifie réformer, rénover ; il trouve sa justification historique et spirituelle dans le concept de "tadjid" hérité de la tradition islamique qui veut que les Principes sacrés de la religion soient régulièrement rappelés et réactualisés en fonction du temps et plus particulièrement au cours des cycles de forts déséquilibres sociaux et moraux. Ce concept fut à la base de toute l'œuvre du Cheikh et fut constamment rappelé par tous ses califes, de Cheikh Moustapha à Cheikh Salih – puisse le SEIGNEUR accroître davantage son existence pour le bien de l'Islam – raison pour laquelle tout disciple se doit d'y œuvrer dans la mesure de ses compétences...

qui l'alimente amplement et la justifie indéfiniment. Situation qui se traduit, notamment, par le sentiment de tous les mourides sincères et véridiques de subir continuellement, en otages passifs et impuissants sur *l'enclume* mouridophage, les coups de *marteau* mouridophobes assésés à rythme de flashes d'information ou de revues de presse, à bord de la pirogue ivre dénommée "Le Sénégal" !

Face à l'ampleur des polémiques récurrentes - souvent entretenues artificiellement par certains médias (dont les résultats comptables s'avèrent ainsi largement redevables du rentable filon politico-confrérique) – il ne nous semble point inutile d'essayer – en dépit de nos évidentes insuffisances intellectuelles - d'aider à fixer un certain nombre de repères dans l'analyse du "phénomène mouride". Ceci au regard surtout des enseignements du fondateur de la Voie, et afin de démontrer, par des arguments et des références explicites, que **la doctrine enseignée par Cheikh Ahmadou Bamba n'a absolument rien à voir avec les errements de ceux qui se réclament injustement de ses idées et ne correspond pas du tout, non plus, aux légers préjugés nourris par ses adversaires**. Nous tenterons, ce faisant, de dépasser le factuel de l'information fracassante, l'épiderme de l'émotionnel, des scandales et des scoops rémunérateurs pour atteindre – par les nerfs d'une argumentation sensée et l'influx du Rappel documenté – le cœur et l'esprit des hommes qui n'en sont pas encore totalement dépourvus...

"Que ne parcourent-ils la terre afin d'avoir des cœurs pour comprendre et des oreilles pour entendre..."
(Coran 22:46)

La présente réflexion sera articulée autour des principaux points suivants² :

1. La **Mouridophobie** ou la haine du mouride (*bagn murid*) : historique, évolution et critique
 - Les clichés sur les mourides et sur Cheikh Ahmadou Bamba
 - Analyse de quelques cas pratiques d'allégations sur le Serviteur du Prophète (PSL)
 - Réflexions sur des questions connexes : la pression médiatique, les attaques du wahhabisme, la responsabilité et la mission des héritiers des vertueux anciens et celles des intellectuels mourides etc.
2. La **Mouridophagie** ou les utilisations illégitimes de la Voie mouride (*dundéé yoonu murid*³) : formes, périls et remèdes
 - a. Les différents types de "gourous" et leurs adeptes vus à travers les écrits de Cheikh A. Bamba :
 - Les gourous chanteurs face aux Maîtres Enseignants (Shaykh Muhalim),
 - Les gourous noceurs face aux Maîtres Educateurs (Shaykh Murabbi),
 - Les gourous pasteurs face aux Maîtres Elévateurs Spirituels (Shaykh Muraqi).
 - b. Manipulations politiciennes et autres utilisations illégitimes des symboles de la Voie mouride
3. La **Mouridiyah** authentique (*dundal yoonu murid*) et ses fondements : Iman (La Foi), Islam (La Pratique Religieuse), Ihsan (La Sincérité ou la Bienfaisance).
 - Les Principes Fondateurs des Enseignements de Cheikh Ahmadou Bamba
 - L'importance de la Connaissance et de la Pratique dans les Enseignements de Cheikh Ahmadou Bamba
 - L'extraordinaire œuvre littéraire et intellectuelle du Cheikh dédiée à DIEU et à Son Prophète (PSL)
 - La portée de la non-violence, du sens du pardon et de l'humanisme du Cheikh dans le contexte actuel de l'Islam
 - Implications culturelles, économiques, sociales de l'application de la doctrine mouride dans le développement du Sénégal et dans le monde
 - Mouridiyah et Engagement Politique à la lumière des rapports du Cheikh et de ses Califes avec le pouvoir temporel
 - La notion de "parti mouride" ou d' "Etat mouride" a-t-elle un sens ?
4. Défendre le patrimoine spirituel de Cheikh Ahmadou Bamba, préserver l'authenticité de ses enseignements et les actualiser au contexte du monde moderne :
 - Principe du **YEESAL** : Préserver – Réformer – Rénover
 - Création de **HAKIM** (Alliance des Compétences Intellectuelles Mourides)⁴ et de l'**Observatoire Musulman pour la Paix, la Fraternité et le Progrès**

² A noter que cette articulation est ici simplement indicative, consistant juste en quelques idées-forces, et sera nécessairement sujette à évolution en cours de recherche.

³ La traditionnelle dichotomie entre "*dundéé*" (vivre de) et "*dundal*" (faire vivre) fait depuis longtemps partie du lexique mouride. En usant du néologisme "mouridophagie", nous n'avons donc fait que traduire une réalité qui a toujours existé et que l'on n'a point, à notre sens, assez analysée comme il sied jusqu'ici ; notion que nous avons étendue à toutes les formes d'usurpations et de dérives internes.

⁴ L'Acronyme "HAKIM" (au lieu de ACIM), signifiant "sage", "clairvoyant" en arabe et constituant un important Attribut Divin fréquemment cité dans le Coran, est une référence au principe de toujours baser l'action concrète sur la connaissance véritable,

1. La Mouridophobie ou la haine du mouride

Qu'est-ce qui peut pousser à la haine contre les mourides et à aspirer à démanteler à tout prix les fondements de leur communauté ?

Question assez intéressante que l'on ne peut aborder qu'à la lumière de l'image commune du disciple mouride entretenue depuis la naissance de cette Voie qui, plus qu'aucune autre au Sénégal et, ce, depuis les origines (1883), a toujours fait l'objet de campagnes de dénigrement et de calomnies inouïes de toutes parts dont les plus spectaculaires demeurent assurément celles ayant présidé aux différents bannissements et persécutions contre Cheikh Ahmadou Bamba pendant 33 ans.

Le contexte historique de la naissance de cette communauté explique pour une large part, à notre sens, cette antipathie originelle car marquée par des tentatives d'anéantissement de différentes forces d'inertie ne voyant pas nécessairement d'un œil favorable son étonnante expansion :

- L'impérialisme occidental et ses idéologues, très souvent racistes, économiquement et doctrinalement réfractaires à toute idée de réforme sociale pensée ou menée par un "indigène" et idéologiquement opposés à l'Islam
- La chefferie traditionnelle locale affiliée à l'administration française qui – bien avant son affiliation ultérieure – ressentait la détermination affranchie des premiers disciples comme une bravade contre son autorité.
- Une frange de certains dirigeants de communautés locales, percevant les avancées de la Mouridiyah comme une menace pour leur existence et ne prenant pas toujours la peine d'étudier sereinement la source des enseignements de son fondateur afin d'éviter les hâtifs préjugés

Ainsi dans l'imagerie populaire de ces différentes classes - nourrie par certains comportements déviants internes de la communauté⁵ - le mouride finit par être assimilé à

- Un être inculte – en raison souvent de son origine paysanne -, accordant peu ou pas d'importance à l'adoration de DIEU selon les règles de l'Islam orthodoxe inspirées du Coran, de la Tradition Prophétique et du Consensus des savants (*Ijma*)
- Un être laborieux, crédule et intellectuellement limité, convaincu qu'il accédera au Paradis grâce à la soumission totale à son "marabout" par le biais des dons pieux ("adiya") et de son labeur, ce qui suffira, dans sa "conception obtuse", à le préserver du Règlement des Comptes dans l'Au-delà
- Un "insensé" persuadé de la supériorité de Serigne Touba⁶ par des légendes à dormir debout, des mythes déments ou par les artifices magiques de leurs guides

Ces types de clichés ont ainsi longtemps justifié et nourri le célèbre adage - qui n'est tombé officiellement en désuétude que très récemment - : "*Lu jigèen bon bon wara mènë jur ab murid mbaa ab nama dal*" (Le minimum qu'une femme, aussi indigne soit-elle, puisse mettre au monde est un enfant qui deviendra un docker ou un mouride...). Les premiers disciples de Cheikh Ahmadou Bamba firent ainsi objet d'une dure répression à travers notamment des exactions de toutes sortes que les chefs traditionnels mandataires des colons n'hésitaient pas à leur infliger aux fins d'intimidation. Leurs cases furent ainsi brûlées, leurs récoltes et autres biens saisis, leurs personnes arbitrairement détenues... Mais parfaitement conscients de la valeur inestimable de leur éminent guide et à l'évocation des Compagnons du Prophète (PSL), ayant eu à subir le même type d'acharnement aux débuts de l'Islam et de l'héritage desquels ils se réclamaient, les disciples mourides surent préserver leur engagement et ne pas abdiquer de la Voie de la Vérité. Ainsi, en dépit de toutes les tentatives et de toutes les persécutions, put la dynamique autour du Serviteur du Prophète (PSL) s'accroître et se raffermir...

Quant à l'image des guides mourides, elle ne fut pas moins victime de stigmatisation - facilitée par les errements de certaines "brebis galeuses" - et de généralisations abusives dans le discours mouridophobe,

- Peu instruits eux-mêmes, les "marabouts" mourides profitent de la crédulité populaire pour fructifier leur vil commerce
- S'enrichissant sur le dos des masses, ils se permettent tous les écarts répréhensibles par les Lois de l'Islam et ne sont en vérité guidés que par leurs seuls intérêts matériels ou politiques

sur la recherche et la sagesse, conformément au verset : "**Appelle vers la Voie de ton SEIGNEUR par la Sagesse et la belle prédication**" (16:125)

⁵ En fait, il ne s'agit pas pour nous de remettre fondamentalement en cause les écarts de certains mourides par rapport à la ligne définie par le Cheikh, écarts qui correspondent bien aux clichés dénoncés ici et qui sont d'ailleurs désavoués par tous les mourides sincères et clairvoyants. La ligne générale de cette réflexion est plutôt de critiquer la stigmatisation malveillante et la généralisation délibérée consistant à uniquement se focaliser et à systématiquement assimiler toute une communauté aux comportements de certaines brebis galeuses, de la même manière qu'on a réussi à assimiler aujourd'hui tous les musulmans aux actes de quelques terroristes et à l'intolérance de musulmans zélés mais non éclairés. Existe-t-il au monde un seul groupe de personnes dont tous les membres se conformeraient strictement, de façon éclairée, aux crédo et principes fondateurs du groupe ?

⁶ Nom populaire de Cheikh Ahmadou Bamba.

Même la sainte figure du Serviteur du Prophète (PSL) ne fut pas épargnée par la surenchère mouridophobe. En effet, elle fut toujours l'objet, aussi bien du vivant du Cheikh qu'après sa disparition, de sordides et pernicieuses calomnies dont la perfidie et le haut degré de puérité morbide n'eurent d'égal que la pureté et la grandeur de celui-ci. Cet homme qui, dans la solitude et les dures épreuves de son temps, eut à faire héroïquement face et à se sacrifier pour ramasser avec foi, abnégation et honneur l'étendard de l'Islam jeté au fond du ruisseau de l'assimilation culturelle et des traditions dénaturées, afin de rendre à son peuple sa dignité ternie...

Et le néo-Martisme fut...

Impuissants à réprimer l'évolution du seul mouvement de réforme sociale authentiquement endogène et à même de s'opposer efficacement à leur stratégie impérialiste d'acculturation, les premiers chercheurs occidentaux, dont **Paul Marty** fut le principal géniteur et la tête pensante, développèrent savamment toute une panoplie d'allégations envers la voie mouride et son fondateur. Ces mêmes penseurs et idéologues qui, des siècles auparavant, avaient réussi à fournir les fondements théologiques, moraux et scientifiques à l'esclavage du Noir, en niant à sa race une âme, une raison et un cœur, ces mêmes qui inventèrent la théorie du "fardeau de l'homme blanc" et de sa prétendue "mission civilisatrice" pour justifier l'exploitation des peuples colonisés, mirent ainsi encore une fois de plus leurs "lumières" au service de la lutte contre la réforme sociale et spirituelle entreprise en un contexte fort critique par Cheikh Ahmadou Bamba. Leurs savantes théories furent plus tard reprises et développées par l'ignorance quelques fois ou la malveillance de toute une génération d'épigones autochtones formées à l'école occidentale et par l'intelligentsia de certaines communautés religieuses se percevant comme rivales de la Mouridiyah. La subtile stratégie impérialiste consistant à détruire physiquement toute velléité de résistance intellectuelle ou spirituelle ou, à défaut d'y parvenir, de l'opposer à d'autres courants locaux similaires aux fins de créer et d'exacerber de façon durable leur rivalité de sorte à s'auto-neutraliser et à se diviser, trouve encore ici une remarquable illustration, et, ce, malheureusement, jusqu'à nos jours. Cette cynique stratégie consista également à former plusieurs générations d'intellectuels autochtones qui se chargeront eux-mêmes de véhiculer les thèses de leurs maîtres blancs et de combattre, quelques fois avec bonne foi et détermination, leurs propres frères, convaincus du caractère rétrograde de leurs valeurs propres par une argumentation tendancieuse de nature fondamentalement raciste. Et ce qui démontre de manière sans équivoque la subjectivité académique de l'approche intellectuelle mouridophobe est, de façon globale, le parti pris *sociologique* de focaliser *systématiquement* l'analyse sur les spécimens déviant de l'orthodoxie et le choix de ne pas procéder par la *connaissance directe*, c'est-à-dire **en étudiant directement l'œuvre littéraire et intellectuelle du Cheikh**⁷, l'une des plus riches et des plus prolifiques de toute l'histoire de l'Islam et de l'humanité...

Parmi les allégations intelligemment suggérées et méthodiquement "démonstrées" :

- Cheikh Ahmadou Bamba a créé une "secte" fondée sur des matériaux syncrétiques empruntés aux confréries musulmanes officielles ou à d'autres savants du monde musulman
- Le laxisme de son enseignement, contraire à l'orthodoxie islamique, a surtout favorisé l'implantation de sa "secte" dans les milieux paysans non cultivés, car, selon la célèbre formule de Paul Marty, "**le vêtement de l'Islam n'est pas taillé pour les Noirs**" etc.

A ces graves assertions, d'ordre plutôt doctrinal, se sont plus tard greffées d'autres "théories", développées surtout par les héritiers locaux de Marty, relatives à la biographie de Cheikh Ahmadou Bamba même et dont l'objet avéré fut de briser la Mouridiyah à sa base en annihilant définitivement la vénération considérée comme "excessive" des disciples mourides envers le Serviteur du Prophète (PSL). La morbidité corrosive de ces allégations ahurissantes ne cesse assurément d'éblouir par leur caractère dégradant et avilissant, même à l'endroit du criminel le plus notoire, à fortiori à l'endroit d'un homme de DIEU. Selon ces "thèses", depuis longtemps transmises sous le caftan entre "initiés" dans certains milieux intellectuels mais que l'on n'hésite plus à diffuser bravement dans les forums de discussion sur le web, à la faveur de l'explosion incontrôlée de la "liberté d'expression" en cours :

- En réalité Cheikh Ahmadou Bamba n'est pas inhumé à Touba comme le pensent les disciples mourides, ayant été découvert assez tard dans un état fort douteux dans sa chambre de Diourbel et inhumé sur place même !
- En réalité le *vrai* Cheikh Ahmadou Bamba n'est pas revenu d'exil du Gabon ou, selon une autre variante, il est revenu mais en état d'humiliation et de dégradation physique avancée etc.
- Cheikh Ahmadou Bamba faisait usage de pratiques magiques et était en réalité un expert des sciences occultes qui lui permettaient d'ensorceler n'importe qui etc.

Nous ne nous serions assurément point rabaissés à infirmer ici de pareilles aberrations sans notre profonde et lucide conscience, qu'en ce siècle de la communication et de la consommation culturelle, toute contrevérité, aussi insensée et absurde soit-elle, est susceptible un jour d'acquiescer un statut d'évidence à force d'être répétée et

⁷ A l'exception de la louable tentative de Fernand Dumont et de quelques autres chercheurs, avec toutefois les limites imposées par, quelques fois, une connaissance insuffisante du soufisme en général, de la profondeur mystique et spirituelle de la pensée du Cheikh etc. La communauté mouride est également largement comptable de cette situation vu l'absence humiliante de traductions des ouvrages du Cheikh dans les grandes langues internationales, d'études sérieuses sur sa pensée etc.

intelligemment diffusée. Surtout si ceux qui sont censés la dénoncer restent invariablement cois ou semblent à court d'arguments susceptibles de la remettre en cause. C'est l'un des dangers de la négligence de la communication, dans le monde d'une façon générale et dans notre communauté en particulier, et de notre relative désorganisation en cette matière, carence qu'il nous semble impératif de combler et qui ne saurait perdurer...

Qu'en est-il réellement de la validité historique et scientifique de si graves assertions?

Les "thèses" néo-martistes sont, à la fois, caractérisées par leur malveillance non dissimulée et par leur légèreté, car non démontrées par nul document historique valable et jouissant d'une authenticité incontestée. A contrario, il n'est point souvent malaisé de produire des sources réfutant sans équivoque leur *probabilité historique*. L'important nous semblant cependant être, dans des cas similaires, de toujours démonter le funeste échafaudage avec sérénité, clairvoyance et méthode à travers une solide argumentation. Et de ne plus se suffire des réactions indignées ou de céder au piège de l'outrage et de la colère violente qui ne sont souvent, à notre sens, que le signe d'une faiblesse intellectuelle et spirituelle. En effet, le but principal de cette sorte de fange est, au mieux, de réussir à avilir définitivement l'aura du personnage à qui elle est destinée, mais également, par ses flétrissures intellectuelles, de jeter dans le doute et le désarroi les esprits non avertis ne disposant pas, très souvent, des matériaux de recherche à même de laver définitivement la vase entachant obstinément leur raisonnement.

Parmi les nombreuses théories corrosives sur le Cheikh, nous allons nous contenter d'en examiner principalement quelques unes, faisant partie des plus pernicieuses et des plus malaisées à réfuter en apparence, du fait précisément de leur caractère insidieux...

La théorie du tombeau vide

Ainsi, pour réfuter **la théorie du tombeau vide**, qui fait depuis quelques temps "fueur" dans les forums sur le web et à laquelle les internautes mourides n'opposent jusqu'ici qu'insultes et réactions indignées, il nous suffira de la confronter à un certain nombre de documents historiques, externes et internes à la communauté mouride, assez accessibles et à même de nous aider à juger de sa validité. D'aucuns, parmi les intellectuels mourides, qui trouvent une telle démarche peu pertinente en regard de l'apparente légèreté de telles allégations et le risque de leur attribuer un crédit qu'elle n'ont pas, ne mesurent pas, à notre sens, le réel pouvoir de nuisance, de nos jours, de l'information régulièrement distillée sans aucune réfutation. Qui plus est à des hommes qui sont, dans leur grande majorité, devenus de simples consommateurs à qui la célérité des informations leur étant continuellement soumises ne donne pas toujours le temps de réfléchir profondément ou de faire des recherches sérieuses pour trier eux-mêmes le bon grain de l'ivraie⁸. L'autre intérêt d'une telle "étude de cas" est de fournir, à partir d'un spécimen concret, une idée générale de la légèreté des théories hostiles similaires sur Cheikh Ahmadou Bamba et d'attirer l'attention des chercheurs mourides sur l'importance de dorénavant "descendre sur le terrain" et d'essayer systématiquement de proposer des réponses intellectuelles appropriées aux multiples interpellations qu'imposera de plus en plus un monde en mutation accélérée...

Documents Externes : *Archives des correspondances des autorités coloniales françaises relatives au décès de Cheikh Ahmadou Bamba (détenu en résidence surveillée à Diourbel de 1912 à 1927).*

Ces documents furent collectés par l'archiviste Oumar Ba dans son ouvrage de référence "Ahmadou Bamba face aux autorités coloniales" (pp. 169-171) où sont rassemblés des documents provenant des Archives Nationales du Sénégal. Il convient toutefois de lire ces documents en tenant compte du point de vue généralement dédaigneux des colonialistes envers les "indigènes" et de leur habituel ton condescendant en abordant maints détails de ces événements, ton susceptible de heurter la sensibilité de certains. Des copies de ces documents figurent en pages suivantes et sont également disponibles en pdf à partir de ce lien (cliquer sur le lien en appuyant sur CTRL pour visualiser) :

<http://www.majalis.org/mouridiyah/pdf/archivesdeces.pdf>

⁸ Certains disciples internautes furent, en effet, fortement perturbés par la "théorie du tombeau vide", de même que par l'agressivité et le ton apparemment assuré de ses web-créeurs. Le fait qu'un grand nombre de jeunes disciples ignorent encore de grands pans de l'histoire de la communauté mouride, sa riche culture, sa fertile littérature wolof et maints principes doctrinaux doit, à notre sens, interpeller plus que jamais la responsabilité des "dépositaires" de cette culture et leur rappeler leur devoir de transmission du patrimoine spirituel et historique de Cheikh Ahmadou Bamba dans son authenticité aux générations futures...

Document N° 1 : Lettre du 21 juillet 1927 de la Direction du Cabinet Civil au Gouverneur Général

DIRECTION DU CABINET
CABINET CIVIL
1^{re} Section

A.P.A.

21 Juillet 1927

Gouverneur du Sénégal Saint-Louis.

N° 67 – Vous prie transmettre télégraphiquement famille Serigne et Chef Mourides mes plus vives condoléances pour deuil qui les frappe et assurance toute ma sympathie pour laborieuse collectivité mouride.

DIRAT

(Archives du Sénégal,
Chrono. A.P.A. 1927)

Document N° 2 : Rapport politique sur le décès de Cheikh Ahmadou Bamba

(Archives du Sénégal, 2G 27/18 (3) p. 4).

DÉCÈS D'AMADOU BAMBA

Le créateur de la secte Mouride s'est éteint le 19 Juillet 1927. Différentes mesures administratives avaient été envisagées pour empêcher toute répercussion éventuelle de la mort de ce marabout sur ses prosélytes fanatisés et régler sa succession. La précipitation des événements semble avoir un peu surpris l'autorité locale et au lieu d'être enseveli à Diourbel comme il avait été décidé, le corps d'AMADOU BAMBA a été enterré à Touba, son village natal (conformément au désir qu'il avait maintes fois exprimé de son vivant). Cet ensevelissement dans ce lieu n'a pas justifié les craintes formulées par certains intéressés de voir périliter en faveur de ce village, devenu lieu de pèlerinage, le commerce de Diourbel.

Avec AMADOU BAMBA, vénéré comme un vrai Prophète, s'atténuent très notablement les possibilités politiques de la secte Mouride.

DÉCÈS D'AMADOU BAMBA

« Le marabout s'éteignit sans témoins au cours de la journée du 19 Juillet, à une heure qui n'a pas été déterminée; il fut découvert étendu sans vie sur le sable d'une case où il aimait à se retirer pour ses méditations, par son fils et héritier de prédilection, Mamadou MOUSTAPHA. Celui-ci garda l'événement secret et en avertit l'Administrateur à la tombée de la nuit.

Des manifestations susceptibles de dégénérer en désordre étaient à redouter de la part des nombreux disciples plus ou moins fanatiques d'AMADOU BAMBA. Par ailleurs il était de notoriété publique que celui-ci disposait chez lui, mais laissées dans le plus grand désordre, de sommes importantes qui pouvaient éventuellement tenter des cupidités et être pillées. Pour parer à ces éventualités et bien qu'il fut à peu près entendu que le serigne devait être inhumé à Diourbel, l'Administrateur jugea plus prudent de faire transporter le corps à Touba aussi secrètement que possible et de l'y faire ensevelir provisoirement : on pourrait, pensait-il, le ramener plus tard à Diourbel si l'opportunité s'en faisait sentir. Mamadou MOUSTAPHA, fils, et Balla M'BACKE frère du défunt, qui tous les deux se partageaient la confiance et les pensées du marabout, ayant été d'avis de donner suite à la proposition de l'Administrateur, elle fut aussitôt mise à exécution. Le corps parti, les diverses caisses pouvant contenir des fonds furent, toujours du consentement des héritiers, transportées à la Résidence au vu d'une Commission nommée sur le champ, et placées sous scellés.

Au lever du jour, la population apprit ainsi en même temps la mort du serigne et son inhumation à Touba. Il y eut de la surprise et du saisissement; mais il faut constater que les fidèles firent preuve alors de bon sens; leur douleur et leurs lamentations furent parfaites de calme et de dignité ».

(Archives du Sénégal, 2G/27 – 18.
Rapport politique, Année 1927, pp. 14-15).

CONFIDENTIEL

Saint-Louis, le 29 Juillet 1927

Bureau politique
n° 338 B.P.

Le Lieutenant-Gouverneur du Sénégal

À

*Monsieur le Gouverneur Général
de l'Afrique Occidentale Française,
Direction des Affaires Politiques et Administratives*

Je vous ai rendu compte par télégramme n° 1390 c du 20 juillet courant du décès d'AMADOU BAMBA survenu la veille à Diourbel, dans la soirée.

J'ai l'honneur de vous exposer dans ce rapport et d'après les renseignements qui m'ont été fournis depuis par Monsieur l'Administrateur du Cercle de Diourbel, les conditions dans lesquelles est survenu ou a été constaté le décès, comme les mesures prises immédiatement pour éviter tout trouble ou désordre que cet événement aurait pu provoquer.

Le 19 Juillet au soir, Mamadou Moustapha et Cheikh Balla M'BACKE se rendirent à la résidence et firent connaître à Monsieur l'Administrateur PAL, qui venait à peine de prendre le commandement du cercle de Diourbel, qu'ayant pénétré dans une chambre isolée où le Serigne aimait à se retirer, ils l'avaient trouvé étendu sur le sol et ne donnant plus signe de vie. Monsieur PAL se transporta aussitôt à la demeure d'AMADOU BAMBA, reconnut le Serigne et ne put que constater le décès.

En vue d'éviter les manifestations et peut-être aussi les troubles que cet événement aurait pu provoquer, Monsieur PAL fit tenir secret le décès, et du consentement des membres les plus proches de la famille du marabout, décida de faire transporter secrètement sa dépouille mortelle à Touba et de la faire inhumer provisoirement dans cette localité.

Après avoir fait effectuer ainsi le transport du corps, l'Administrateur de Diourbel, agissant toujours avec l'assentiment de la famille, fit transporter à la Résidence quelques caisses contenant des fonds qui avaient été trouvées dans l'enceinte du Serigne. Ces caisses furent déposées dans une pièce de la Résidence, placées aussitôt sous scellés, en présence d'une commission nommée par M. PAL qui en assumait la présidence, et comprenait avec des fonctionnaires M. LALANE, membre de la Commission municipale, Délégué de la Chambre de Commerce de

Kaolack, choisi spécialement pour éviter toute suspicion ultérieure de détournement de fonds. Dans ce même but c'est avec un cachet personnel appartenant à ce dernier et laissé en sa possession que furent apposés les scellés.

Par surcroît de précaution les fonds ont été en outre, placés sous la garde permanente de deux gardes de Cercle en armes.

M. PAL a rendu compte également qu'il s'était rendu à Touba dans la journée du 23 Juillet et que de nombreux pèlerins s'y rendaient déjà pour visiter la tombe du grand marabout.

Afin d'éviter ici encore des désordres possibles pouvant résulter d'une trop grande affluence il leur a été enjoint de ne pas prolonger leur séjour dans la localité au-delà de vingt-quatre heures. Cette consigne serait observée sans difficulté et sans résistance.

Aux dernières nouvelles la situation reste parfaitement calme tant à Diourbel qu'à Touba et tout laisse présumer que cette situation ne se modifiera pas.

Le Conseil de famille s'est réuni lundi dernier 25 courant. À l'unanimité Mamadou Moustapha fils d'AMADOU BAMBA a été choisi comme Chef religieux de la confrérie Mouride.

En raison d'une part de l'importance de la succession, et d'autre part de l'existence du contrat intervenu l'année dernière avec Monsieur l'Administrateur en Chef TAILLERIE pour l'édification d'une mosquée à TOUBA, contrat dont l'Administration supérieure ne reconnaît pas la validité mais qui pourrait faire l'objet d'un procès devant les tribunaux français, il m'apparaîtrait désirable que la liquidation de la succession fut confiée à une personne particulièrement capable et d'une honorabilité au dessus de tout soupçon. J'ai en conséquence prié Monsieur l'Administrateur du Cercle de Diourbel de faire part de cette manière de voir aux membres du Conseil de famille : je ne manquerai pas de vous tenir au courant de l'accueil qui aura été réservé à ces suggestions.

Quant au retour des restes mortels d'AMADOU BAMBA et de leur inhumation définitive à Diourbel ainsi qu'il serait désirable, cette question sera examinée ultérieurement lorsque la vie normale de la secte mouride aura repris son cours : elle devra nécessairement être traitée en plein accord avec Mamadou Moustapha.

signé : JORE

(Archives du Sénégal, 13G/12, versement 17).

Remarque : En réalité, il ne fut jamais sérieusement question dans les intentions des successeurs du Cheikh d'un quelconque retour de celui-ci à Diourbel, et ce, pour des raisons évidentes : le désir de concrétiser le souhait du Cheikh d'être inhumé à Touba, le côté humainement dégradant qu'ils trouvaient à une telle éventualité, l'ambition de délocaliser rapidement le centre de la communauté vers Touba que les autorités coloniales redoutaient tellement, à juste titre, car on a vu son impact sur l'évolution ultérieure de la communauté, etc.

Documents Internes : Témoignages de disciples proches de Cheikh Ahmadou Bamba.

Document N°1 : Cheikh Fatou Tacko Diop (1906-1984), beau-frère⁹, disciple et serviteur de Cheikh Ahmadou Bamba qui fut préposé à la garde de l'accès menant vers la chambre du Cheikh au moment de sa disparition (il avait alors 21 ans); l'une des dernières personnes à avoir vu ce dernier vivant et à lui avoir parlé.



Son témoignage fut notamment recueilli par S. Abdoulaye Diakhaté fils de S. Hamzatou Diakhaté dans des enregistrements audio dont nous pouvons écouter des extraits à partir du lien suivant : <http://www.majalis.org/mouridiyah/audio/Temoignage.mp3> [27 mn]

Voici un résumé de ce témoignage par ailleurs très riche sur les détails de la vie quotidienne de Cheikh Ahmadou Bamba à Diourbel :

"Je suis la dernière personne à avoir parlé au Cheikh ; ce fut au cours de la matinée du dimanche [17 juillet 1927]. Etant parvenu à lui ce jour-là à partir de la porte nord, le Cheikh me recommanda : **"Dis à Serigne Affé de diriger les prières en groupe jusqu'au mois de Gamou [c'est-à-dire durant le reste de ce mois et les deux mois à venir]..."** ; ce furent les dernières paroles qu'il adressa à un être humain avant de s'enfermer me laissant en faction dans la chambre située près de l'entrée de la cour adjacente. Le mardi suivant, Cheikh Mouhamadou Moustapha, son fils aîné, partit subitement du village de Niakhène où il séjournait alors pour venir à Diourbel. En route, il fit une brève halte à Gawane chez son oncle Mame Cheikh Anta et, comme mystérieusement averti de quelque chose, ne consentit point à rester davantage et poursuivit son chemin, malgré la chaleur de l'après-midi et l'insistance de ses hôtes pour le retenir. Il arriva à Diourbel avant la prière de l'après-midi (Asr) et passa le reste de la journée dans la salle de copie (Daaray Kamil) de "Keur gu Mag" (la demeure du Cheikh) où S. M. Lamine Diop Dagana (scribe et disciple du Cheikh) vint le trouver pour lui dire que, depuis un certain temps, on n'avait aucune nouvelle du Cheikh. Il l'informa également qu'il était déjà venu me demander des informations sur le Cheikh et que je lui avais affirmé que nous ne l'avions ni vu ni entendu de bruit provenant de sa chambre depuis la matinée du lundi. Une fois la prière du crépuscule (maghrib) accomplie, Cheikh Moustapha réussit à se retirer discrètement [pour ne pas éveiller la curiosité des gens] en compagnie des disciples que sont S. M. Lamine Diop Dagana, S. Abdoulaye Diow Léona, Cheikh Khary Dieng et S. Makhtar Sylla pour venir me trouver. Cheikh Moustapha me demanda alors où se trouvait le Cheikh, je me dirigeai avec lui dans la cour intérieure et lui désignai la porte de la palissade par laquelle nous le vîmes passer pour la dernière fois. Ayant, à plusieurs reprises, effectué à haute voix des salutations qui demeurèrent sans réponse, ils décidèrent d'enfoncer la porte avant de se rendre compte que celle-ci n'était pas en réalité fermée à clef mais simplement repoussée. Cheikh Moustapha décida, par respect pour son âge, d'envoyer S. M. Lamine Diop, accompagné de S. Makhtar Sylla, qui tenait une lampe-tempête à la main, pour aller vérifier à l'intérieur de la chambre. Lorsque ces derniers accédèrent à l'intérieur de celle-ci, ils trouvèrent le Cheikh étendu à même le sol et purent constater son retour à DIEU. Ils retournèrent alors vers Cheikh Moustapha qu'ils informèrent de la chose en des termes forts déférents, celui-ci pénétra alors dans la chambre pour constater également le décès. Ceux qui s'occupèrent des derniers préparatifs mortuaires furent : S. M. Lamine Diop, Cheikh Khary Dieng et un disciple maure du nom de Mahmadan Tandaghiyu. S. Sahid Mbacké fut la huitième personne, en plus de moi, qui furent témoins de ces événements ; S. Balla Thioro, S. Bassirou Mbacké et le Commandant du Cercle de Diourbel qui furent informés de la nouvelle nous rejoignirent également. Je fus mandé pour aller quérir un chauffeur que je me gardais toutefois d'informer de la vraie raison de sa venue. Le défunt fut ainsi, dans la discrétion, acheminé dans la voiture en direction de Touba. Cheikh Moustapha envoya ensuite plusieurs émissaires vers ses oncles et les autres grands dignitaires mourides pour se rassembler à Touba afin d'assister à l'inhumation. Le futur Calife resta, quant à lui, à Diourbel et fit accompagner le défunt de S. Bassirou, Cheikh Khary Dieng, Mahmadan Tandaghiyu et S. Makhtar Sylla. Une fois à Touba, ce fut S. Mbacké Bouso, disciple et cousin du Cheikh, qui effectua la prière mortuaire en présence d'un grand nombre de dignitaires de la Voie (...)"

L'intégralité de ce témoignage est disponible à partir des liens suivants :

Partie 1 Intégrale : <http://www.majalis.org/mouridiyah/audio/cfattacko1.mp3> [36 mn]

Partie 2 Intégrale : <http://www.majalis.org/mouridiyah/audio/cfattacko2.mp3> [30 mn]

Un évènement imprévu intervint au cours de notre recherche et ne manqua pas de nous frapper par son caractère, disons, "aléatoire", raison pour laquelle nous nous permettons de le mentionner ici. Le fait est que nous avons, au cours de cette étude, comme voisin immédiat S. L. Diop, fils de Cheikh Fatou Tacko Diop, avec qui il nous arrivait quelques fois, lorsque l'occasion s'y prêtait, de nous entretenir de sujets divers, comme l'usage le veut entre condisciples. L'idée ne nous étant étonnamment jamais venue, même durant cette recherche, de lui poser des questions sur l'histoire et le témoignage de son père. Un beau jour pourtant, au moment où nous rassemblions les documents susceptibles de contredire la fameuse "théorie du tombeau vide", S. L. vint nous trouver spontanément

⁹ S. Cheikh Fatou Tacko est le frère de Sokhna Mbéya Diop, mère de Cheikh Mouhamadou Mourtada, fils cadet de Cheikh Ahmadou Bamba (1924-2004).

avec de vieux feuillets à la main qu'il nous montra : "Cette écriture est de la main même de mon père. Il a énuméré dans ces feuilles à notre intention les derniers témoins de la disparition de Cheikh Ahmadou Bamba et de certains autres événements relatifs à la biographie du Cheikh. J'aimerais que tu les scannes et m'en fasses plusieurs copies afin de pouvoir les conserver..." Ces feuilles étaient détachées d'un vieux cahier de dessin (comportant les classiques et plaisants déliées de l'époque...) et des pages vierges d'une ancienne édition de qasida imprimée au Maroc. Nous pouvons visualiser les versions numérisées de ces feuillets à partir de ce lien :

<http://www.majalis.org/mouridiyah/pdf/cfattackofeuil.pdf>

Il est notamment aisé de retrouver dans la première feuille de ces manuscrits¹⁰ les mêmes noms cités par Cheikh Fatou Tacko dans l'enregistrement audio effectué avec S. Abdoulaye Diakhaté puis de recouper son témoignage avec les rapports des colons...

Document N°2 : Chapitre sur "Le Décès de Cheikh Ahmadou Bamba" tiré de l'ouvrage L'Abreuvement du Commensal (Irwau Nadîm) de Serigne Mouhamadou Lamine Diop Dagana, scribe, disciple et biographe du Cheikh.

"Le Cheikh poursuivit ses activités jusqu'à ce que l'Ordre de Dieu lui parvint [le rappelant vers Lui]. Ses deux disciples que sont Muhammad ibn Abdou Rahmane Tandaghiyu (mort en shawwal de l'an 1372 h) et Muhammad Lamine Diop, l'auteur de ces lignes, furent désignés pour préparer les funérailles. La dépouille mortelle du Cheikh fut secrètement transportée à Touba dans la nuit du mercredi (soit le mardi soir, la nuit précédant le jour en Islam). Cinq personnes dirigées par Cheikh Muhammad Bachir, fils du défunt, accompagnèrent le cercueil. Cheikh Muhammad Bachir dépêcha des émissaires à son frère Cheikh Muhammad Fadl, notre actuel calife qui se trouvait alors à son fief [de Ndindi] près de Touba et Cheikh Mame Thierno Ibrahim qui se trouvait à Darou Mousty de même qu'à Cheikh Mbacké Bouso qui se trouvait à son village de [Guédé] près de Touba. Il avertit également les principaux disciples présents en ce moment à Touba qui, à leur tour, se firent rejoindre par certains de leurs compagnons.

Ainsi en très peu de temps, vingt huit (28) personnes se réunirent et accomplirent la prière mortuaire à la mémoire du Cheikh sous la direction du Cheikh Mbacké Bouso. Tout cela se passa à l'insu de la masse par crainte du désordre. L'inhumation fut ainsi achevée avant l'aube et une baraque fermée à clé fut édifiée sur la tombe. Au matin, quand les gens apprirent la nouvelle de la disparition du Cheikh, une panique indescriptible s'empara d'eux. Tout cela se passait alors qu'à Diourbel, le nouveau calife, Cheikh Muhammad Moustapha, informait les gens de la nouvelle et les tranquillisait...

A l'issue des obsèques, je rencontrai un de nos compagnons qui n'était pas encore au courant de la disparition du Cheikh. Il me dit : "Je t'ai vu hier en rêve et t'ai demandé où était le Cheikh. [Pour toute réponse] tu m'as récité ce verset coranique : **"Muhammad n'est qu'un messager que d'autres messagers ont précédé. S'il mourait ou était tué, retourneriez-vous pour autant sur vos pas ? Quiconque retourne sur ses pas ne nuira en rien à DIEU ; et DIEU récompensera assurément les reconnaissants..."** (3:144) Je [l'informai alors de la disparition du Cheikh] en lui disant : "La situation est comme tu l'a vue, entre..." Il entra, réalisa la chose et se mit alors à exprimer son étonnement..."

La confrontation des documents ci-dessus, rassemblés à partir de sources opposées ou différentes, démontre au moins la cohérence globale du schéma de déroulement des événements et l'identité des personnes y ayant intervenu, anéantissant du coup tout fondement éventuel à la théorie du "tombeau vide" que nos internautes néo-Martistes tenaient tellement à ressusciter...

"N'as-tu pas vu comment DIEU propose en parabole une bonne parole pareille à un bel arbre dont la racine est ferme et la ramure s'élanche dans le ciel ? Il donne à tout instant ses fruits, par la grâce de son Seigneur (...)

Et une mauvaise parole est pareille à un arbre rabougri déraciné de la surface de la terre et qui n'a point de stabilité. DIEU affermit les croyants par une parole ferme, dans la vie présente et dans l'au-delà, tandis qu'il égare les injustes. Car DIEU fait absolument ce qu'Il veut..." (Coran 14 : 24-27)

Tout ceci ne fait, à notre sens, que confirmer, une fois de plus, la célèbre prédiction du Serviteur du Prophète (PSL) :

"Mon Rang auprès de DIEU s'élève en tout instant et ne saurait jamais décroître. Quiconque, parmi les créatures, tentera de me rabaisser finira, lui-même, par se faire humilier..."

[La suite de cette réflexion paraîtra, avec la Permission de DIEU, dans la prochaine contribution...]

¹⁰ Figurent également dans ces documents d'autres informations très intéressantes, comme les noms des disciples qui firent partie du convoi de Cheikh Ahmadou Bamba durant son transfert de Thiéyène (Djolof) vers Diourbel, le 15 janvier 1912, ceux qui firent le trajet à cheval ou à pied etc. Le témoignage audio de Cheikh Fatou Tacko permet également d'avoir un rare aperçu sur la vie privée de Cheikh Ahmadou Bamba, l'organisation de ses activités quotidiennes, la rigueur de ses pratiques culturelles etc. A l'exemple de cette anecdote peu banale : "L'année ayant précédé celle de la disparition du Cheikh, il est un jour arrivé à celui-ci de s'enfermer en retraite spirituelle (khalwatu) pendant plusieurs jours d'affilée. Durant toute la durée de la retraite, je résidais en permanence, comme d'habitude, dans la chambre contigüe à l'accès qui menait vers son lieu de retraite, et étais chargé de subvenir à tout besoin qu'il pourrait exprimer. Lorsque le Cheikh sortit finalement de sa retraite, il me demanda : "**Combien de jours suis-je resté en retraite?**". Je lui répondis que ca faisait exactement neuf jours. Le Cheikh sembla s'en étonner fort et me dit : "**Et dire que durant tout ce temps je n'ai pris que de l'eau...**" Une telle remarque aurait sans doute paru très surprenante et à peine croyable adressée à un autre que moi. Mais moi qui étais l'unique personne au monde chargée de son alimentation durant tout ce temps, j'étais, on ne peut mieux, bien placé pour apprécier et témoigner personnellement de ce prodige..."